

Utilisateurs de produits chimiques

Les utilisateurs d'agents chimiques dangereux, allergisants ou de CMR doivent être informés par leur employeur régulièrement sur ces produits présents sur leur poste de travail, les mesures en cas d'urgence, les mesures d'hygiène, le port des EPI ainsi que du suivi médical. (Code du travail Article L.4141-2 & Articles R.4141-13 et 17, Article R.4412-39)



Cette formation est axée sur les pratiques comportementales dans le quotidien et peut être adaptée à vos produits.

Programme

- **Le cadre réglementaire**
- **Connaissance des dangers chimiques :**
 - Notions de risque chimique et d'agent chimique
 - La classification des produits dangereux (avant et après SGH/CLP)
 - Les dangers liés aux produits chimiques dangereux
- **Identification des situations à risques :**
 - Les risques lors des différentes phases
 - Les voies d'exposition
- **Information sur les produits utilisés**
 - L'étiquetage (avant et après SGH/CLP)
 - Les symboles et pictogrammes
 - La fiche de données de sécurité (rôle et contenu)
- **La prévention et la protection :**
 - Les bonnes pratiques : hygiène, utilisation, stockage et élimination
 - Les règles de compatibilité
 - Les équipements de protection collectifs et individuels
- **L'information sur le poste de travail :**
 - La notice de poste
 - Les fiches d'exposition et le suivi médical
- **Comment réagir en cas d'accident ? :**
 - Les déversements accidentels, les fuites
 - La projection, l'inhalation ou l'intoxication
- **Evaluation par QCM**

Durée

4h

Effectif

De 2 à 10 personnes

Lieu

En intra ou en inter entreprises

Sanction de stage

Attestation de présence au stage

Objectifs pédagogiques

- **Lire** les nouvelles étiquettes : pictogramme, nouvelles mentions
- **Comprendre** les nouvelles classes de danger
- Connaître et **reconnaître** les dangers
- Adopter les bons comportements
- Utiliser les bons EPI
- **Savoir réagir** en cas d'accident ou d'incident

Public

Toute personne exposée dans son activité à des produits chimiques

Tarif Nous consulter



contact@prevacteur.fr



<http://www.prevacteur.fr>

